



*Emeric d'Hubert*

*Commissaire aux comptes*

**ASSOCIATION  
FEDERATION REGIONALE  
DES CALANDRETAS  
MIDI-PYRENEES**

Association loi 1901

11, rue Malcousinat

31000 TOULOUSE

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Assemblée générale d'approbation des comptes**

**de l'exercice clos le 31/12/2020**

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION REGIONALE DES CALANDRETAS MIDI PYRENEES relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

### 2. Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

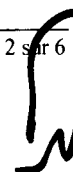
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans



le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Créances » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour la valorisation des créances. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la correcte évaluation des créances ainsi du caractère nécessaire et suffisant des provisions pour dépréciations constatées à la clôture de l'exercice. Nous nous sommes également assurés de la correcte reconnaissance des subventions de l'exercice et de l'évaluation du montant de la subvention à recevoir provisionnée au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

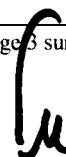
#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle



estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

- Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.



Fait à TOULOUSE, le 26 avril 2021

La SAS Cosignus représenté par



---

Eméric D'HUBERT Commissaire aux comptes


---

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# BILAN - ACTIF

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	44 697,46		44 697,46	46 494,71
Constructions	225 897,06	166 307,36	59 589,70	62 090,16
Installations techniques, matériels et outil.	5 799,99	5 799,99		
Autres immobilisations corporelles	4 743,73	4 743,73		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts	7 328,42		7 328,42	11 828,42
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>288 466,66</b>	<b>176 851,08</b>	<b>111 615,58</b>	<b>120 413,29</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	28 985,51	7 409,69	21 575,82	46 058,56
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	130 464,00		130 464,00	114 359,43
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 801,83		35 801,83	543,39
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>195 251,34</b>	<b>7 409,69</b>	<b>187 841,65</b>	<b>160 961,38</b>
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>483 718,00</b>	<b>184 260,77</b>	<b>299 457,23</b>	<b>281 374,67</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# BILAN - PASSIF

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	45 041,39	41 742,44
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	37 271,97	3 298,95
	<i>Situation nette</i>	<i>45 041,39</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>45 041,39</b>
Comptes de liaison		
	<b>TOTAL (II)</b>	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL (III)</b>	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL (IV)</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		24 907,46
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 000,00	40 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 686,20	151 326,23
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	15 145,17	15 184,84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	1 312,50	
Autres dettes		514,75
Produits constatés d'avance		4 400,00
	<b>TOTAL (V)</b>	<b>236 333,28</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>281 374,67</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

217 143,87

236 333,28

24 907,46



# COMPTE DE RÉSULTAT

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Cotisations	34 444,00	39 402,00	-4 958,00	-12,58
Ventes de biens	34,30	5 763,60	-5 729,30	-99,40
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	17 824,00	13 668,93	4 155,07	30,40
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	402 600,67	394 398,67	8 202,00	2,08
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	423,89	3 658,50	-3 234,61	-88,41
Contributions financières	6 612,70	2 200,00	4 412,70	200,58
Reprises sur amortissements, depr., prov., transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	46 720,33	35 010,50	11 709,83	33,45
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>508 659,89</b>	<b>494 102,20</b>	<b>14 557,69</b>	<b>2,95</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises		3 765,79	-3 765,79	-100,00
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	53 573,23	52 450,46	1 122,77	2,14
Aides financières	214 151,97	167 000,00	47 151,97	28,23
Impôts, taxes et versements assimilés	5 563,00	5 939,00	-376,00	-6,33
Salaires et traitements	205 730,26	245 179,67	-39 449,41	-16,09
Charges sociales	25 793,26	33 948,78	-8 155,52	-24,02
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 850,46	2 117,41	1 733,05	81,85
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 449,69		6 449,69	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	16,02	13,13	2,89	22,01
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>515 127,89</b>	<b>510 414,24</b>	<b>4 713,65</b>	<b>0,92</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-6 468,00</b>	<b>-16 312,04</b>	<b>9 844,04</b>	<b>60,35</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	105,94	50,55	55,39	109,57
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>105,94</b>	<b>50,55</b>	<b>55,39</b>	<b>109,57</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur en %	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Cotisations	34 444,00	39 402,00	-4 958,00	-12,58
Ventes de biens	34,30	5 763,60	-5 729,30	-99,40
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	20 036,70	13 668,93	6 367,77	46,59
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	402 600,67	394 398,67	8 202,00	2,08
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	423,89	3 658,50	-3 234,61	-88,41
Contributions financières	4 400,00	2 200,00	2 200,00	100,00
Reprises sur amortissements, depr., prov., transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	46 720,33	35 010,50	11 709,83	33,45
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>508 659,89</b>	<b>494 102,20</b>	<b>14 557,69</b>	<b>2,95</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises		3 765,79	-3 765,79	-100,00
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	53 573,23	52 450,46	1 122,77	2,14
Aides financières	214 151,97	167 000,00	47 151,97	28,23
Impôts, taxes et versements assimilés	5 563,00	5 939,00	-376,00	-6,33
Salaires et traitements	205 730,26	245 179,67	-39 449,41	-16,09
Charges sociales	25 793,26	33 948,78	-8 155,52	-24,02
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 850,46	2 117,41	1 733,05	81,85
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 449,69		6 449,69	
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	16,02	13,13	2,89	22,01
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>515 127,89</b>	<b>510 414,24</b>	<b>4 713,65</b>	<b>0,92</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-6 468,00</b>	<b>-16 312,04</b>	<b>9 844,04</b>	<b>60,35</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	105,94	50,55	55,39	109,57
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>105,94</b>	<b>50,55</b>	<b>55,39</b>	<b>109,57</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur en %	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées		3,38	-3,38	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>3,38</b>	<b>-3,38</b>	<b>-100,00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>105,94</b>	<b>47,17</b>	<b>58,77</b>	<b>124,59</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	898,05	4 858,26	-3 960,21	-81,51
Sur opérations en capital	53 000,00		53 000,00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	28,31	21 216,04	-21 187,73	-99,87
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>53 926,36</b>	<b>26 074,30</b>	<b>27 852,06</b>	<b>106,82</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	8 495,08	6 510,48	1 984,60	30,48
Sur opérations en capital	1 797,25		1 797,25	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>10 292,33</b>	<b>6 510,48</b>	<b>3 781,85</b>	<b>58,09</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>43 634,03</b>	<b>19 563,82</b>	<b>24 070,21</b>	<b>123,03</b>
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>562 692,19</b>	<b>520 227,05</b>	<b>42 465,14</b>	<b>8,16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>525 420,22</b>	<b>516 928,10</b>	<b>8 492,12</b>	<b>1,64</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>37 271,97</b>	<b>3 298,95</b>	<b>33 973,02</b>	
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	539,31	4 858,26		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	8 198,43	166,04		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	43 634,03	19 563,82		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 299 457,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 37 271,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/03/2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les contributions aux travaux de l'association, apportées bénévolement par ses membres ne sont pas valorisées dans les présents comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

La fédération a pour objet de promouvoir et développer la langue et la culture occitanes, notamment chez les enfants et les adolescents ; d'œuvrer au développement des établissements et du mouvement Calandreta.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Coordination des différents établissements Calandreta de la région Midi-Pyrénées.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association compte une salariée administrative (ligaira) à temps plein et 9.25 ETP enseignants au 31/12/2020, mis à disposition aux établissements.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'application du règlement ANC N° 2018-06 du 05 décembre 2018 a eu comme effet dans les comptes de l'association au 31 décembre 2020 :

- Reclassement des Autres fonds sans droit de reprise du compte #102630 au compte #102400
- Les aides à l'emploi en provenance de l'Etat deviennent des concours publics :

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**301 - FEDERATION MIDI PYRENEES**

**Du 01/01/2020 au 31/12/2020**

Pôle Emploi : Reclassés du compte #746100 au compte #731110  
Service civique : Reclassés des comptes #742 au compte #731120

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels de bureau, informaqu	3 à 5 ans

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
Terrains					
	Sur sol propre	27 944	3 037	2 020	28 961
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	136 533	814		137 346
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 800			5 800
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	4 744			4 744
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	175 020	3 850	2 020	176 851
	<b>TOTAL GENERAL</b>	175 020	3 850	2 020	176 851

## CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour dépréciation					
		- incorporelles			
		- corporelles			
	Sur immobilisations	- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		960	6 450	7 410
	Autres provisions pour dépréciation				
		<b>TOTAL</b>	<b>960</b>	<b>6 450</b>	<b>7 410</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>960</b>	<b>6 450</b>	<b>7 410</b>	
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		6 450		
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>				



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	7 328		7 328
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	7 410	7 410	
	Autres créances clients	21 576	21 576	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	130 464	130 464	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>166 778</b>	<b>159 450</b>	<b>7 328</b>
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 500		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	41 742,44			45 041,39
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Excédent ou déficit de l'exercice	3 298,95	35 472,76	3 298,95	35 472,76
TOTAUX	86 783,83	35 472,76	3 298,95	118 957,64

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	10 000	10 000		
Fournisseurs & comptes rattachés	190 686	190 686		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 145	15 145		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 313	1 313		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>217 144</b>	<b>217 144</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

301 - FEDERATION MIDI PYRENEES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>3 800</b>

# LES EFFECTIFS

**301 - FEDERATION MIDI PYRENEES**

---

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Personnel salarié :</b>	<b>11,46</b>	<b>11,46</b>
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	11,46	11,46
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

**301 - FEDERATION MIDI PYRENEES**

**Du 01/01/2020 au 31/12/2020**

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PERTE CREANCE GARONETA 2018 SOLDE NON PAIEMENT GARONET	75	
ERREUR SERVICE CIVIQUE 2018 ERREUR SERVICE CIVIQUE 2018	36	
COTI GAILLAC 2017 COTI GAILLAC DEJA PAYE 2017	296	
ECART SALAIRE MATIES 08 ECART SALAIRE MATIES 08	9	
ECART URSSAF 2020 ECART URSSAF 2020	16	
Cession 21100000-2-TERRAIN CASTRES	1 797	
CAISSE POUR CLOT SOLDE CAISSE LIGAIRE		1
CAISSE POUR SOLDE DE CAISSE CLOTUREE		2
ECART DE PAIEMENT MGEN 2019 ECART DE PAIEMENT MGEN 2019		206
ECART PAIEMENT SERVICE ECART PAIEMENT SERVICE TARBA		36
CAISSE D'EPARGNE 02 PART TAXE FONCIERE CASTRE SJUS		113
VTE IMMEUBLE CASTRES VTE BAT CASTRES		53 000
CAISSE D'EPARGNE 04 REMB MAIF		28
<b>TOTAL</b>	<b>2 229</b>	<b>53 387</b>